Réglementation applicable aux services mandataires et à l'exercice de leur activité

Description

Le personnel chargé d'assurer le fonctionnement d'un service mandataire se doit de maîtriser la réglementation applicable à ce service mais aussi les principes régissant la relation entre un particulier-employeur et son salarié.

Ce stage vous permettra d'analyser vos pratiques et d'apporter les correctifs nécessaires.

Les plus de cette formation :

- Une formation dédiée aux services mandataires
- Une approche juridique complète en 2 dimensions : organisation du service et spécificité du droit du travail des salariés du particulier employeur

Prérequis

Cette formation nécessite que le stagiaire soit en poste dans une structure mandataire depuis 3 mois

Objectifs

- Être sensibilisé à la spécificité de l'activité mandataire en tant que service à la personne
- Connaître le rôle et les missions d'un service mandataire : placement, conseil et rédaction d'actes
- Réaliser ses missions en identifiant ses limites et responsabilités
- Connaître les principes de droit du travail applicables aux salariés du particulier employeur
- Inscrire la mission du service mandataire au sein de la relation entre le particulier-employeur et son salarié.

Compétences visées :

A l'issue de la formation, le stagiaire se capable de :

- Superviser la bonne organisation d'un service mandataire
- Mettre en pratique les spécificités du droit du travail des salariés du particulier employeur

Contenu

La première journée est centrée sur le cadre juridique associé à l'activité mandataire :

- Réglementation des services à la personne
- Les missions d'un service mandataire
- Du contrat de mandat au contrat de prestation

- La répartition des responsabilités entre le service mandataire et le particulier-employeur

La deuxième journée est centrée sur le droit du travail appliqué aux particuliers employeurs :
- Le contrat de travail : caractéristique, conclusion...
- L'exécution du contrat : la rémunération, les congés payés, les incidents affectant le contrat (maladie, maternité...)
- La fin du contrat

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :
- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : En présentiel : 2 jours - En distanciel : 1,5 jour
Intervenants : Juriste UNA
Publics : Directeurs, responsables de services mandataires, responsables de secteur

Date des formations

- 15 décembre 2026 INTRA AMSAD
- 11 (9h-17h) et 12 février (9h-12h30) 2027 en distanciel
- 21 (9h-17h) et 22 octobre (9h-12h30) 2027 en distanciel